

Réunion de Haut niveau sur le Mali
Intervention de M. Sabri Boukadoum, Ministre des Affaires étrangères
New York, 25 septembre 2019

- **Excellence M. Ibrahim Boubacar Keita, Président de la République du Mali**
- **Excellence M. Roch Marc Christian Kaboré, Président de la République du Burkina Faso,**
- **Excellence M. Antonio Guterres, Secrétaire Général de l'ONU,**
- **Mesdames et Messieurs.**

Nous voilà réunis pour la 5^e année consécutive, à l'occasion de l'Assemblée Générale de l'ONU, pour débattre de la situation au Mali et dans la région du Sahel. Cela traduit tout l'intérêt que la communauté internationale accorde à la stabilisation de la situation au Mali et, au-delà, à la région du Sahel. Aussi, je voudrais remercier le Secrétaire Général de l'ONU, M. Antonio Guterres, pour cette initiative qui intervient dans une phase délicate de la mise en œuvre de l'Accord de Paix et de réconciliation au Mali, issu du Processus d'Alger. Cette nouvelle rencontre de haut niveau, nous offre l'opportunité de procéder, ensemble, à une évaluation de la situation dans cette région et je tiens à préciser que c'est aussi ma région.

Monsieur le Président,

Notre présence à cette réunion témoigne de l'importance qu'accorde l'Algérie à cette région et de son action guidée à la fois par le devoir de solidarité et le souci d'investir dans la sécurité collective ainsi que le soutien qu'elle ne cesse d'apporter à la consolidation du développement et de la sécurité dans cette région et en Afrique.

Cela fait plus de quatre ans que l'accord de paix au Mali a été signé. En dépit des difficultés qui ont entravé sa pleine mise en œuvre, il demeure le mécanisme approprié qui s'impose aujourd'hui pour la prise en charge d'un règlement pérenne de la crise malienne. Il est le fruit d'une négociation inclusive entre les parties maliennes. Il traduit un compromis laborieux mais solide et tient compte de la réalité locale, sous-régionale et internationale. Il s'inscrit dans une optique de réconciliation nationale, de respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali. Il ouvre de réelles perspectives pour le développement économique, social et culturel dans le cadre d'une approche solidaire, participative et adaptée aux réalités socioculturelles et géographiques locales.

Monsieur le Président,

Il est indéniable que malgré les obstacles et les difficultés auxquels fait face l'Accord de paix au Mali, sa mise en œuvre, et vous en conviendriez avec moi, a enregistré de nombreux acquis, et je suis heureux de souligner tout ce qu'a dit Président Ibrahim Boubacar Keita, et je l'en remercie, dont je retiendrais particulièrement:

- La préservation et la consolidation de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Mali et l'attachement de toutes les parties au processus de réconciliation nationale ;
- l'observation du cessez-le-feu entre les parties signataires, tout comme le dialogue et l'interaction, longtemps absents, qui ont été instaurés entre les acteurs maliens engagés dans le processus de paix, et nous ne pouvons que saluer cette heureuse évolution.
- une volonté commune des parties, exprimée à maintes reprises, d'aller de l'avant dans la mise en œuvre des dispositions de l'Accord de paix et d'aborder sereinement les prochaines étapes du processus de paix.
- Et enfin, et vous êtes la pour en témoigner, l'expression d'un soutien franc de la communauté internationale et des Nations Unies en particulier pour accompagner les parties maliennes dans la stabilisation et la consolidation de la sécurité de leur pays.

Monsieur le Président,

Dans cette phase cruciale du processus de paix, il importe de réfléchir, ensemble, sur les meilleurs moyens à même de permettre de relancer la dynamique de mise en œuvre de l'Accord. C'est justement l'objet de notre rencontre d'aujourd'hui. Dans cet exercice, il est nécessaire de garder à l'esprit les éléments fondamentaux à même de contribuer au succès de notre démarche.

Il s'agit, d'abord et évidemment, de consacrer encore davantage les vertus du dialogue et de la concertation inter-maliens dans toutes les décisions qui engagent l'avenir du peuple malien. Notre rôle en tant que communauté internationale, notamment au sein du Comité de suivi, est d'accompagner les parties maliennes, dans le cadre d'un agenda unique dans le seul l'intérêt du peuple malien.

L'apport des partenaires étrangers reste essentiel pour peu qu'il s'insère dans les besoins identifiés et les priorités définies par l'Etat malien en termes de renforcement des capacités à la fois de lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée et de réduction de la pauvreté.

C'est dans cet esprit que l'Algérie entend poursuivre son rôle au sein de la médiation internationale. Nous tenons à y apporter une contribution adaptée aux efforts de règlement de la crise politico-sécuritaire qui secoue ce pays frère et voisin depuis plus cinq années.

A travers cet exercice, l'Algérie s'engage à continuer à œuvrer avec ses partenaires de la communauté internationale à :

- la persévération de ce cadre de règlement politique laborieusement négocié, dans lequel elle s'est fortement investie ;
- l'application tangible et rapide de l'Accord de paix sur le terrain, qui ne peut pas être obtenue simplement par des affirmations, mais par la confiance et la volonté réciproques de respecter les engagements pris ;
- donner un engagement effectif et de bonne foi des protagonistes maliens dans le processus de paix et de leur éviter l'application d'un régime de sanctions qui ne serait en réalité que source de durcissement dans les positions.

C'est dans cet esprit que l'Algérie compte apporter sa contribution à travers la coordination internationale qu'elle mène depuis l'engagement du processus de paix au Mali.

Elle continuera à le faire au niveau bilatéral en totale concertation avec les autorités maliennes. Elle le fera comme elle l'a toujours assidument fait jusque-là dans le cadre du comité de suivi de la mise en œuvre de l'Accord (CSA) avec cependant un changement de personnel puisque l'Ambassadeur Boutache, qui jusqu'à aujourd'hui avait assuré avec dévouement et abnégation, la présidence du CSA se verra confier une nouvelle mission.

Au Sahel comme au Mali, il y a un devoir de solidarité, de clarté et, j'espère vivement, une compréhension et une action communes. Ne peut-on pas mutualiser nos efforts diplomatiques ? peut-on vraiment régler les problèmes du Mali et du Sahel, de sécurité et de développement, en laissant la crise libyenne s'enfoncer dans l'inconnu ? ou peut-être vers le certain par l'inconnu du pessimisme et de complication pour les Libyens comme pour les voisins de la Libye et au-delà ?

Il y a un devoir d'engagement de tous ; il n'y a pas de place à la compétition malsaine. Elle est désastreuse ! Elle pourrait encore l'être davantage. N'allons pas trop loin pour tenter de régler les problèmes du Mali et du Sahel. L'on est comme le proverbe africain qui dit que l'œil ne voit pas la chose la plus proche de lui ; c'est sa paupière. Notre œil sahélien ne voit pas la paupière qu'est la communauté internationale. Ou peut-être que c'est l'œil international ne voit pas la paupière sahélienne, elle l'ignore, pourtant elle est bien là.

Le Président de la Commission de l'Union africaine a dit qu'il fallait s'engager et s'engager rapidement. J'appuie entièrement cette déclaration. En tant qu'Algériens, nous y sommes pleinement engagés. En tant que sahélo-sahariens nous y sommes pleinement engagés. Nous sommes conscients de nos responsabilités, de notre solidarité et de nos moyens. Ils sont à vous.

Je vous remercie.